

FORMULE 54A

ENTENTE PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE CONFIRMATION

(titre — formule 4A ou 4B)

ENTENTE PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE CONFIRMATION

Les parties consentent à ce que le rapport de (nom du juge puîné), daté du \_\_\_\_\_, soit réputé confirmé le \_\_\_\_\_ et non le \_\_\_\_\_, date de confirmation réputée indiquée dans le rapport.

(Date) \_\_\_\_\_ (Requérant[e])  
(Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie ou de son avocat)

\_\_\_\_\_  
(Témoin si l'entente est signée par la partie)

\_\_\_\_\_  
(Intimé[e])  
(Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie ou de son avocat)

(Date) \_\_\_\_\_  
(Témoin si l'entente est signée par la partie)

(Remplissez l'affidavit du témoin à la signature si l'entente est signée par la partie)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, du (de la) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_, dans la province du Manitoba, JURE (AFFIRME SOLENNELLEMENT) CE QUI SUIT :

1. J'étais présent(e) au moment de la conclusion de l'entente et j'ai vu \_\_\_\_\_ signer  
(nom de la partie)  
l'entente portant modification de la date de confirmation.
2. Je connais \_\_\_\_\_ et je suis convaincu(e) que \_\_\_\_\_ est âgé(e)  
(nom de la partie)  
de 18 ans.
3. L'entente portant modification de la date de confirmation a été signée à \_\_\_\_\_, au \_\_\_\_\_.

FAIT SOUS SERMENT

(SOUS AFFIRMATION SOLENNELLE) devant moi )  
dans le (la) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_, )  
dans la province du (de) \_\_\_\_\_, )  
le \_\_\_\_\_, )  
(jour) (mois) (année) )  
\_\_\_\_\_ )

\_\_\_\_\_  
(Signature du témoin)

Commissaire à l'assermentation dans et pour  
la province du Manitoba  
Ma commission prend fin le : \_\_\_\_\_